

Esquisse d'une cartographie des fonds de manuscrits littéraires dans les bibliothèques publiques françaises

par Jacques Deville*

« La mer de toutes les paroles humaines
avec la surface
en divers endroits. »
Paul Claudel

« Mon objet n'est pas le langage mais l'archive,
c'est-à-dire l'existence accumulée des discours. »
Michel Foucault

Les manuscrits littéraires français se signalent, dans les bibliothèques publiques, par leur statut paradoxal. Singulièrement absents des fonds issus des confiscations révolutionnaires, qui comptaient pourtant une proportion non négligeable de livres de littérature, ils sont de ce fait étrangers au noyau documentaire qui a décidé du destin patrimonial de la bibliothéconomie en France. Ils n'en constituent pas moins aujourd'hui une part essentielle du patrimoine des bibliothèques de notre pays. Rassemblés peu à peu dans les collections publiques dès le milieu du XIX^e siècle, à mesure qu'ils devenaient objet d'attention, ils représentent désormais un nouveau champ d'intérêt qui mobilise chercheurs, collectionneurs, bibliothécaires et institutions. Les dix dernières années auront été marquées par une série d'événements significatifs à ce propos : développement au sein du CNRS et à l'étranger de la génétique textuelle, discipline toute récente, exclusivement vouée à l'étude des manuscrits modernes ; création de l'Insti-

tut Mémoires de l'édition contemporaine, destiné à recueillir des dépôts d'archives littéraires ; lancement, sous l'égide des ministères chargés de la culture et de l'éducation, d'un Répertoire national des manuscrits littéraires français contemporains ; prix records atteints sur le marché de l'autographe. Un tel engouement, qui tend à reconsidérer le fait littéraire au miroir de l'archive, survient au moment précis où les nouvelles techniques d'enregistrement et de diffusion de l'écrit, dans leur profusion même, consacrent la disparition du manuscrit dans les pratiques des écrivains actuels. Du moins, cela incite-t-il à s'interroger sur la place particulière assignée dans ce contexte aux fonds de manuscrits littéraires des bibliothèques publiques.

Les manuscrits littéraires du XVI^e à la fin du XVIII^e siècle : des témoins d'une extrême rareté

Peu de traces manuscrites subsistent de l'activité créatrice d'auteurs antérieurs au XIX^e siècle. Pour la Renaissance, période consacrant

l'émergence de la figure moderne de l'auteur, les papiers de l'écrivain et éditeur alsacien du début du XVI^e siècle Beatus Rhenanus, qui regroupent cahiers et lettres autographes, notes et corrections manuscrites portées en marge de textes imprimés, constituent un ensemble assez rare pour être mentionné. Ils furent légués en 1547 à la Ville de Sélestat. Encore s'agit-il de documents rédigés en latin et en grec, à l'instar des 125 volumes in-folio manuscrits du savant polygraphe aixois Nicolas-Claude Fabbri de Peiresc, légués deux siècles plus tard par Mgr d'Imguebert à la ville de Carpentras. Autres témoins remarquables des méthodes de travail d'écrivains des XVI^e et XVII^e siècles, mais dont les œuvres sont des plus considérables : les très nombreuses gloses autographes de Montaigne portées sur l'exemplaire de l'édition de 1588 des *Essais* – le fameux « exemplaire de Bordeaux » entré dans les collections de la bibliothèque de cette ville à la suite des confiscations révolutionnaires –, ainsi que la soixantaine de livres annotés de la main de Racine, rassemblés à la fin du XVIII^e siècle par Loménie de Brienne pour le collège royal de Toulouse, et intégrés quelques années plus tard aux

* Conservateur à la bibliothèque classée de Metz

fonds de la bibliothèque municipale de cette cité.

Quant aux manuscrits originaux d'œuvres littéraires composées entre le XVI^e siècle et le début du XIX^e siècle, ils ont presque tous disparu. Il ne subsiste aucun brouillon ou copie manuscrite d'ouvrages de Rabelais, de Molière ou de Shakespeare. Objets utilitaires, voués à une destruction certaine après avoir été exploités, souvent sans ménagement, par l'imprimeur, de tels documents ne présentaient pas la moindre valeur aux yeux de leurs contemporains, sauf lorsqu'il s'agissait, précisément, de « livres en puissance » que leurs auteurs n'avaient pas pu ou pas voulu confier à l'impression. Ainsi, le manuscrit des *Pensées* de Pascal, œuvre inédite posthume, a-t-il été préservé. Comme celui des *Mémoires* du duc de Saint-Simon, offert par la librairie Hachette au milieu du XIX^e siècle : il est conservé dans les fonds littéraires du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France. Dans le domaine de la littérature religieuse, il semble que les manuscrits, plus nombreux à circuler, aient été plus fréquemment sauvegardés de la destruction. Un important lot de manuscrits de Bossuet a ainsi pu être rassemblé à la Bibliothèque nationale, et le fonds Fénelon de la

bibliothèque municipale de Cambrai continue, lui aussi, à s'enrichir de pièces nouvelles. Il est probable que ces documents aient rempli une fonction de diffusion à l'égard de textes que leurs auteurs, par politique ou par simple prudence, n'ont pas toujours été pressés de confier à l'édition. Les mêmes raisons expliquent sans doute que les autres fragments d'œuvres littéraires du XVII^e siècle conservées sous forme manuscrite soient rarement autographes, qu'il s'agisse des *Maximes* de La Rochefoucauld dont la Bibliothèque nationale de France possède une copie, ou des textes rassemblés par Vincent Conrart ou par le docteur Vaillant, sources aujourd'hui consultables dans les volumes du recueil éponyme de la bibliothèque de l'Arsenal. En tout état de cause, le recours fréquent à la dictée lors de la composition des ouvrages (sauf lorsque ces derniers étaient construits sur un subtil montage de gloses, comme c'est le cas avec Montaigne, voire avec Montesquieu) peut aussi expliquer que les manuscrits demeurent souvent allographes jusqu'à l'époque de Chateaubriand.

Conséquence indirecte de leur immense succès ou résultante de l'introduction du moi narcissique en littérature, les grands auteurs du

XVIII^e siècle sont les premiers à avoir attaché quelque importance aux manuscrits de leurs œuvres publiées. Denis Diderot avait fait faire une copie de travail des manuscrits qu'il a vendus à Catherine II ; ces papiers ont pu être acquis par la Bibliothèque nationale de France au milieu du XX^e siècle. Si les brouillons autographes des *Confessions* de Rousseau sont conservés à Genève, d'autres pièces de moindre notoriété ont toutefois pu entrer dans les collections du musée de Montmorency et de la Bibliothèque nationale de France, laquelle continue d'accroître un fonds assez considérable de lettres de Voltaire. En revanche, c'est la bibliothèque municipale de Bordeaux qui est dépositaire de l'essentiel des manuscrits conservés de Montesquieu (la plupart ayant du reste été acquis récemment par l'État dans le cadre d'une dation en paiement).

L'auteur et son double : les manuscrits au XIX^e siècle

À partir du XIX^e siècle, la figure de l'auteur atteint à une dimension nouvelle, liée aux pouvoirs et fonctions particulières dont elle se trouve alors chargée : fonction juri-

dique, d'une part, qui rend possibles, dans le cadre du droit d'auteur tel qu'il a été peu à peu codifié à la fin du XVIII^e siècle, une garantie de protection des œuvres et une meilleure fixation des textes littéraires, contre toutes les formes d'adulteration rencontrées auparavant ; fonction classificatoire, d'autre part, qui permet, de façon plus prégnante que les notions antérieures de genre, de discipline ou de style, de distinguer ou d'opposer des énoncés en les intégrant ou non à « l'opus » d'un auteur¹. C'est l'époque de l'édition des premières œuvres complètes d'écrivains modernes. Parallèlement à ce phénomène, la valeur attachée aux autographes, considérés autant comme reliques que comme documents, connaît une inflation sans précédent. Cette fortune se traduit par la constitution, tant par les collectionneurs privés que par les institutions, de très nombreux fonds de manuscrits littéraires. Dans le même temps s'est mis en place un marché structuré, où une multitude de lettres éparses et des brouillons d'œuvres de toute grandeur voisinent parfois avec des documents d'authenticité plus douteuse, voire des faux² ou des copies réalisées en série, spécialité surréaliste qui sera entretenue avec complaisance par quelques grands noms de la littérature du XX^e siècle.

Pour rendre compte de l'évolution du manuscrit au XIX^e siècle, sur la cinquantaine de fonds détenus dans les collections publiques françaises, cinq ensembles remarquables en taille et en qualité, constitués entre 1861 et 1929 à la suite de dons et de legs, méritent d'être plus particulièrement signalés :

– Le fonds Stendhal de la bibliothèque municipale de Grenoble, provenant du don effectué par la venue de Louis Crozet en

1861. Il comprend de nombreux manuscrits d'œuvres qui, par choix autant et sinon plus que par accident, étaient restées encore inédites à la mort de Stendhal, dont la *Vie de Henry Brulard*, autobiographie incandescente et codée écrite pour n'être comprise qu'en 1935. Cet ensemble à tous égards unique continue d'être enrichi, comme en témoigne l'achat du fragment inédit acquis avec le soutien du ministère de la Culture et de la Région en juin 1996.

– Le fonds Victor Hugo, légué en 1885 à la Bibliothèque nationale. Ce legs effectué par le plus glorieux poète de son temps consacre l'entrée de la littérature moderne dans le département des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Censé regrouper « tout ce qui a été écrit ou dessiné » par l'auteur d'*Hernani*, le fonds Hugo ne comprend pas à proprement parler de brouillons et d'esquisses mais principalement des copies mises au net. Il a été l'amorce dans les années qui ont suivi, et tout au long du XX^e siècle, d'une série de dons et legs prestigieux et d'une politique d'enrichissements systématiques, notamment dans le domaine de la littérature du XIX^e siècle (Lamartine, Renan, Rimbaud, Maupassant, Baudelaire, Bertrand, les frères Goncourt, Zola).

– La collection léguée en 1907 par le vicomte Charles de Spoelberch de Lovenjoul à la bibliothèque de l'Institut de France. Elle comporte plusieurs séries de manuscrits d'œuvres de grands romantiques français : Balzac, Gautier, Musset, Sand, Vigny.

– Le fonds Flaubert de la bibliothèque municipale de Rouen. Il fut donné à la ville en 1907 par Caroline Franklin-Groult, la nièce de l'écrivain. Il forme un ensemble très volumineux de carnets, de notes, de dossiers préparatoires et

de manuscrits (dont ceux de *Madame Bovary* et de *Bouvard et Pécuchet*) qui retracent le cheminement créateur du père du roman moderne.

– La collection léguée par Jacques Doucet à la Chancellerie des universités de Paris. Elle forme le cœur de la bibliothèque littéraire Jacques Doucet, fondée en 1929 à la mort du grand couturier autour de manuscrits de poètes majeurs (Verlaine, Mallarmé, Lautréamont, Nouveau, Rimbaud, Baudelaire), dont la sélection avait été confiée à André Breton et André Suarès. Cette collection ne cessera par la suite d'être enrichie par des dons, legs et acquisitions de première grandeur.

Ces grands fonds constitués à la fin du XIX^e siècle ou à l'aube du suivant ne doivent pas faire oublier, réparties sur tout le territoire national, la multitude des collections dédiées à des écrivains plus modestes ou dont l'influence, parfois souterraine, est loin encore aujourd'hui d'avoir été totalement mesurée (au rang desquels on pourrait citer le poète Charles Dovalle à la BM de Saumur ; le penseur Jules Lequier à la bibliothèque universitaire de Rennes ; les écrivains-imprimeurs Pierre-Simon Ballanche à la BM de Lyon et Victor Pavie à la BM d'Angers ; les poétesses Élixa Mercœur, la « muse armoricaine », à la BM de Nantes et Marceline Desbordes-Valmore à la BM de Douai). De formation plus récente, certains ensembles de manuscrits collectés après la Seconde Guerre mondiale, à la suite de donations ou d'achats, se doivent aussi d'être mentionnés, eu égard à la fortune critique des œuvres auxquelles ils sont consacrés : fonds Arthur Rimbaud de Charleville-Mézières ; fonds Paul Verlaine de Metz ; fonds Eugène Fromentin de La Rochelle ; fonds Jules Verne de Nantes.

Les manuscrits littéraires du XX^e siècle ou les chantiers de la création

D'un point de vue strictement quantitatif, on peut estimer qu'ils représentent près de la moitié des manuscrits littéraires détenus par les bibliothèques publiques. De fait, leur champ couvre l'essentiel de la littérature imprimée en France depuis 1900. Signe de l'étrange pouvoir de révélation qui lui est désormais reconnu, le manuscrit littéraire est parfois même publié en fac-similé du vivant de son auteur, que ce soit, dès le début des années 1920, par l'éditeur Ronald Davis, ou au lendemain de la Seconde Guerre mondiale dans la célèbre collection « Les sentiers de la création » de Skira. En ce qui concerne les principaux fonds conservés aujourd'hui en bibliothèques, les limites de cet article nous obligent à céder à la tentation, séduisante mais fallacieuse, de ne citer que quelques signatures, choisies parmi celles qui ont bouleversé la nature même du fait littéraire au cours de ce siècle :

– Les « monuments », au sens nietzschéen du terme, que constituent les manuscrits de Marcel Proust, Paul Claudel, Paul Valéry, Raymond Roussel, Georges Bataille, Antonin Artaud, Jean-Paul Sartre, Simone de Beauvoir, Nathalie Sarraute, forment désormais une part décisive des fonds littéraires contemporains de la Bibliothèque nationale de France, les manuscrits de Georges Perec ayant été, de leur côté, déposés à la bibliothèque de l'Arsenal.

– La plupart des manuscrits des principaux acteurs du dadaïsme et du surréalisme (André Breton, Tristan Tzara, Paul Eluard, Robert Desnos, René Char, René Crevel),

ainsi que de créateurs non moins déterminants à la marge de ces mouvements, comme Pierre Reverdy ou Michel Leiris, ont été accueillis dans les fonds de la bibliothèque littéraire Jacques Doucet.

– Max Jacob a fait don entre 1934 et 1939 de tous les livres et autographes en sa possession à la bibliothèque municipale de Quimper (une grande partie des autres autographes de Jacob, rassemblés par un collectionneur privé, ont récemment rejoint la Bibliothèque nationale de France).

– Le fonds Valéry Larbaud acquis en 1948 par la bibliothèque municipale de Vichy constitue un témoin exceptionnel de l'activité littéraire d'un intercesseur de premier plan entre les littératures française, anglaise et américaine. Outre les papiers du traducteur en français de Joyce, Faulkner, Eliot et Guiraldes, cette bibliothèque a reçu en don à partir de 1970 plusieurs ensembles de manuscrits, dont ceux de Roger Caillois, figure-clé du milieu du siècle et qui fut, comme Larbaud vingt ans plus tôt, à la fois écrivain, animateur de revue, éditeur et introducteur en France de grandes œuvres étrangères (dont celle de Borges).

– Un lot de lettres et de carnets autographes, en partie inédits, de l'immense poète autrichien Rainer Maria Rilke ont été recueillis, à la faveur d'un don récent, par la bibliothèque municipale de Colmar. Ces documents exceptionnels témoignent du rôle secret de « passeur » joué par Rilke entre les littératures de langue française et de langue allemande, au seuil des années 1920.

– Les manuscrits d'Alain-Fournier et de Jacques Rivière, personnalités littéraires éminentes des premières années de la *Nouvelle Revue française* (dont on sait la fonction qu'elle a exercée sur les

orientations et la diffusion de la création littéraire française) sont l'objet d'une donation au bénéfice de la bibliothèque municipale de Bourges.

– Les papiers de Raymond Queneau, autre chef de file de l'aventure éditoriale, mais pour la période qui suit la Seconde Guerre mondiale, sont acquis systématiquement depuis plusieurs années, avec le concours de la Région Haute-Normandie et du ministère de la Culture, par la bibliothèque municipale du Havre.

– Saint-John Perse et Louis Aragon ont successivement opté, l'un en 1975, l'autre en 1977, pour une formule juridique originale permettant de confier l'intégralité de leurs archives littéraires à des fondations spécialement créées pour en assumer la gestion, c'est-à-dire l'exploitation scientifique, culturelle et éditoriale (la première est directement rattachée à la bibliothèque municipale d'Aix-en-Provence, chargée de la garde des manuscrits, alors que celle dédiée à Aragon associe le CNRS, dépositaire des manuscrits³, d'une part, et le ministère de la Culture ainsi que la Fondation de France, d'autre part).

La question de la mise en réseau de tels fonds, et du signalement dans un même catalogue de la totalité des papiers d'auteurs du XX^e siècle actuellement accessibles au public, s'est dernièrement posée au travers du projet de Répertoire national des manuscrits littéraires français. Les premiers dénombrements font état de près de 3 000 écrivains susceptibles d'entrer dans le champ de ce programme – selon une perspective élargie, en rupture avec la vision pour le moins réductrice qui, pour des raisons institutionnelles de légitimation à court terme, a conduit jusqu'à présent les spécialistes

de génétique textuelle à se concentrer sur l'étude des seuls manuscrits d'auteurs canoniques⁴. Un travail de repérage en ce sens a commencé dans plusieurs régions. Sur le modèle des politiques d'acquisitions patrimoniales mises en place depuis le début des années 1990, c'est la formule d'un partenariat assez large qui a été choisie. Les partenaires nationaux qui ont cosigné en 1999 la convention fixant le cadre du Répertoire national des manuscrits littéraires français contemporains sont les ministères chargés de la culture et de l'éducation, le CNRS, la Bibliothèque nationale de France, la bibliothèque littéraire Jacques Doucet (pour plus de précisions sur le cadre de cette opération, voir l'article de Sylvie Le Ray). Bien qu'il fonctionne sur le mode du dépôt provisoire, et que les fonds qui lui sont confiés échappent de ce fait au dispositif de protection et de contrôle qui régit les collections publiques (inaliénabilité, imprescriptibilité, inexportabilité), l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine (IMEC)⁵ concourt

également à la réalisation du projet au titre de la mission de service public que remplit cette association de droit privé, soutenue par le ministère de la Culture et la Région Basse-Normandie. En mettant au jour des textes inédits et en permettant le regroupement d'ensembles éclatés sur un grand nombre de sites (et notamment des correspondances d'écrivains), un tel outil d'analyse devrait rendre possible la définition de nouveaux corpus d'étude. On peut penser qu'ils offriront de nouveaux objets de recherche, beaucoup plus variés que ceux qui ont résulté des travaux antérieurs, généralement limités à quelques fonds bien identifiés.

L'évolution du regard critique sur les manuscrits littéraires

Le texte imprimé a longtemps été considéré comme la seule finalité du manuscrit. Le repérage des variantes du manuscrit n'avait d'intérêt que pour déceler l'erreur du copiste⁶ en philologie médiévale :

ou pour corriger la faute de l'éditeur, selon la perspective ouverte au XIX^e siècle par Victor Cousin et par Gustave Lanson pour l'étude des textes modernes. Tout au plus la patiente quête des manuscrits avait-elle alors pour fonction essentielle de compléter « l'opus » d'un auteur, et de permettre la publication de ses œuvres encore inédites, voire de sa correspondance. L'empressement témoigné par de nombreux écrivains, au tournant du siècle, pour sauvegarder leurs archives et en assurer la transmission aux institutions de conservation révèle que le manuscrit est le lieu d'autres enjeux. Dans l'intérêt porté aux brouillons, Paul Valéry voyait déjà en 1937 un moyen de faire apparaître « *l'invention elle-même auprès des choses inventées, et ce qu'on peut apercevoir ou soupçonner de la création en deçà de ce qu'elle crée*⁷ ».

La diversité des lectures auxquelles donnent lieu, à intervalles réguliers, les mêmes manuscrits sous l'éclairage de théories critiques en évolution témoigne du

statut étrange conféré à ces documents. Ils sont, pourrait-on dire, avant tout des *vestiges*, autrement dit à la fois signes et « traces d'exister⁸ ». Ils se constituent à la fois de fragments de textes et d'éléments non discursifs (ratures, « paperoles » ou collages éventuels, graphismes, système de positions dans l'espace de la page, matériaux). En tout état de cause, il n'est pas improbable que les techniques futures d'analyse des œuvres, et notamment celles qui les envisageront dans toute leur dimension matérielle⁹, puissent lever à l'avenir certaines incertitudes aujourd'hui inaperçues des écoles critiques en vogue. Ces considérations plaident, s'il en était besoin, pour la mise en œuvre de politiques cohérentes, établies sur le très long terme, en matière de conservation et de mise en valeur des manuscrits.

Ultime avatar des diverses mutations de la manuscriptologie, la génétique textuelle s'est récemment emparée des brouillons d'écrivains pour y quêter, dans le sillage de Valéry, la « *microstructure de la cognition* ». Au-delà de la généralité de ses objectifs, elle apparaît surtout comme une riche synthèse de différentes approches déjà éprouvées : critique théorique, pragmatique, sémiotique, histoire des idées, herméneutique. Ses limites sont connues : privilégiant des corpus homogènes formés par l'avant-texte d'œuvres consacrées, elle tend à ignorer tout ce qui n'est pas de l'ordre du grammatical (de ce « vouloir dire »

si contesté par ces très grands penseurs de l'archive que sont Foucault et Derrida¹⁰). Autrement dit : elle paraît exclure les correspondances, les fragments, tout ce qui relève de l'écriture « sans dessein » (selon le mot de Jacques Rivière) et qui constitue pourtant l'un des traits majeurs de l'aventure littéraire du xx^e siècle¹¹. De l'étude des variantes à celle des variations présentes dans tout énoncé, quel qu'en soit le statut, l'analyse des manuscrits n'en est décidément qu'à ses commencements. Il n'est pas improbable, du reste, que l'écriture sur écran d'ordinateur, loin de consacrer la mort du manuscrit, n'apparaisse un jour, dans sa profusion si caractéristique, que comme le prolongement éclatant de l'art de la variation¹², si manifeste dans les brouillons littéraires. ◆

1. Pour une analyse détaillée de la notion d'auteur, on se reportera à la célèbre étude de Michel Foucault « Qu'est-ce qu'un auteur ? » lue à la séance du 22 février 1969 de la Société française de philosophie (In : Michel Foucault : *Dits et écrits 1954-1988*. Paris, 1994, tome 1, p. 789-821).

2. Deux scandales à ce propos ont fait date : celui des prétendus autographes de Pascal par lesquels le faussaire Vrain-Lucas réussit, sous le second Empire, à abuser le mathématicien Michel Chasles, professeur à l'École polytechnique, en dépit des admonestations de Libri ; et l'affaire du faux manuscrit de la « Chasse spirituelle » de Rimbaud qui défraya la chronique (littéraire) au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

3. L'acceptation de cette donation est à l'origine des moyens affectés par le CNRS au nouveau laboratoire de l'ITEM, Institut des textes et manuscrits modernes, créé dans le sillage des travaux menés par Louis

Hay, et parallèlement aux recherches conduites à Besançon par Jacques Petit, ou en Belgique par Albert Henry.

4. Cf. à ce propos les remarques de Jacques Derrida sur les limites de l'approche « légitimante » consistant à restreindre la recherche aux « grandes signatures » de la littérature (In : Michel Contat et Daniel Ferrer éd. : *Pourquoi la critique génétique ?* Paris, 1998, p. 198 et sq.). Par ailleurs, l'objectif d'intégrer les œuvres d'auteurs mineurs, voire inconnus, dans le champ de la recherche s'apparente, en bien des points, au projet exprimé par Jean Paulhan de porter à la connaissance du public la totalité des manuscrits refusés par les éditeurs.

5. La liste des fonds littéraires mis en dépôt à l'IMEC est publiée dans le numéro 102 (novembre-décembre 1998) de la revue *Le Débat*, p. 173.

6. Cf. les analyses de Bernard Cerquiglini dans son *Éloge de la variante : histoire critique de la philologie*. Paris, 1989, notamment p. 61 et 76.

7. In : « Présentation du musée de la littérature », *Œuvres II*. Paris, Pléiade, 1960, p. 1145.

8. Jean-Luc Nancy propose une analyse de cette notion théologique dans son livre *Les Muses*.

9. L'analyse des encres reste un terrain encore complètement inexploité, notamment pour permettre sinon la datation du moins le rapprochement de certains manuscrits. Le laboratoire des musées de France, qui œuvre pour toutes les directions du ministère de la Culture, dispose d'équipements sophistiqués pour ce type d'études (système AGLAÉ).

10. Dans *L'Archéologie du savoir*, livre majeur de Foucault, et dans *Mal d'archive*, de Derrida.

11. On songe notamment aux fragments de récits qui jalonnent le journal de Kafka, et au recours au montage libre (préférable au plan) que pratiquent la plupart des grands écrivains de ce siècle (voir l'étude des techniques de composition de Georges Perec proposée par Philippe Lejeune).

12. « L'énoncé a une régularité, il n'a aucune homogénéité ; il est règle de passage, règle de variation », Gilles Deleuze, cours du 15 novembre 1985. On sait du reste que Deleuze comme Foucault place la variation au cœur de son esthétique.

**LISTE DES PRINCIPAUX FONDS DE MANUSCRITS LITTÉRAIRES
CONSERVÉS DANS LES COLLECTIONS PUBLIQUES FRANÇAISES**

Auteur	Site(s) de conservation	Auteur	Site(s) de conservation
Alain	Bibl. littéraire Jacques Doucet ; BM de Mortagne-au-Perche	Claudé, Paul	BNF
Alain-Fournier	BM de Bourges	Coigny, Aimée de	BM d'Épernay
Alexandre, Maxime	BM de Saint-Dié	Colette	BNF
Alquié, Ferdinand	BM de Carcassonne	Collet, Louise	BM d'Avignon
Apollinaire, Guillaume	Bibl. historique de la Ville de Paris ; bibl. littéraire Jacques Doucet ; BNF	Conrart, Valentin	Arsenal
Aragon, Louis	CNRS (Paris) ; bibl. littéraire Jacques Doucet ; BNF	Corbière, Tristan	BM de Morlaix
Arland, Marcel	Bibl. littéraire Jacques Doucet ; BM de Langres	Crevel, René	Bibl. littéraire Jacques Doucet
Artaud, Antonin	BNF	Daumal, René	BM de Reims
Aymé, Marcel	BM de Dole	Delteil, Joseph	BM de Montpellier
Ballanche, Pierre-Simon	BM de Lyon	Derême, Tristan	BM de Pau
Balzac, Honoré de	Institut de France ; BNF ; Maison Balzac (Ville de Paris)	Desbordes-Valmore, Marceline	BM de Douai
Barbey-d'Aurevilly, Jules	BM de Caen ; BNF ; musée de Saint-Sauveur-le-Vicomte	Desnos, Robert	Bibl. littéraire Jacques Doucet
Barbezat, Marc	BM de Lyon	Diderot, Denis	BNF
Barrès, Maurice	BNF ; BM de Nancy	Dovalle, Charles	BM de Saumur
Bataille, Georges	BNF ; BM d'Orléans	Du Camp, Maxime	Institut de France
Baudelaire, Charles	BNF ; bibl. littéraire Jacques Doucet ; Institut de France	Duhamel, Georges	BNF
Beatus Rhenanus	BM de Sélestat	Dumas, Alexandre	Institut de France
Beauvoir, Simone de	BNF	Eluard, Paul	Bibl. littéraire Jacques Doucet ; musée Paul Eluard (Saint-Denis)
Benoît, Pierre	BM d'Albi	Fardoulis-Lagrange, Michel	Bibl. littéraire Jacques Doucet
Bergson, Henri	Bibl. littéraire Jacques Doucet	Farrère, Claude	BM de Lyon
Bernanos, Georges	BNF	Fénelon, F.	BM de Cambrai
Bernardin de Saint-Pierre H.	Bibl. de la Sorbonne	Fernandez, Dominique	BNF
Bertrand, Aloysius	BNF	Flaubert, Gustave	BM de Rouen ; Institut de France ; BNF ; Bibliothèque historique de la Ville de Paris
Bettencourt, Pierre	BM de Rouen	Fourest, Georges	BM de Limoges
Bloy, Léon	BM de Périgueux ; BM de La Rochelle	Fourier, Charles	BM de Besançon
Bonnefoy, Yves	Bibl. littéraire Jacques Doucet ; BM de Tours	Fromentin, Eugène	BM de La Rochelle
Bossuet, Jacques Bénigne	BNF ; BM de Meaux	Gautier, Théophile	Institut de France
Bourget, Paul	BM d'Amiens	Gide, André	Bibl. littéraire Jacques Doucet
Bousquet, Joë	BM de Carcassonne ; musée de Carcassonne	Giraudoux, Jean	BNF ; BM de Limoges
Boylesve, René	BM de Tours	Goffette, Guy	BM de Charleville
Breton, André	Bibl. littéraire Jacques Doucet	Goll, Yvan	BM de Saint-Dié
Butor, Michel	BM de Nice	Goncourt, Edmond et Jules	BNF
Caillois, Roger	BM de Vichy	Gracq, Julien	BM de Nantes
Calaferte, Louis	BM de Lyon	Guérin, Maurice et Eugénie de	BM d'Albi ; musée d'Andillac
Calet, Henri	Bibl. littéraire Jacques Doucet	Guilloux, Louis	BM de Saint-Brieuc
Cazalis, Henri	Bibl. littéraire Jacques Doucet	Heredia, José Maria de	Arsenal
Char, René	Bibl. littéraire Jacques Doucet ; BNF ; BM d'Avignon	Hugo, Victor	BNF ; Maison Victor Hugo (Ville de Paris)
Chateaubriand, F. R. de	BNF ; BM de Fougères ; BM de Saint-Malo ; Institut de France ; bibl. de la Sorbonne	Jabès, Edmond	BNF
Chestov, Léon	Bibl. de la Sorbonne	Jacob, Max	BNF ; BM de Quimper ; BM d'Orléans
Cioran, E.M.	Bibl. littéraire Jacques Doucet	Jammes, Francis	BM de Pau ; bibl. littéraire Jacques Doucet
Claretie, Jules	Arsenal ; BM de Périgueux	Jarry, Alfred	Bibl. littéraire Jacques Doucet ; BM de Laval
		Jouhandeau, Marcel	Bibl. littéraire Jacques Doucet ; BM de Limoges
		Lacroix, Paul	Arsenal ; BM de Montpellier
		Lamartine, Alphonse	BNF ; BM de Mâcon
		Larbaud, Valéry	BM de Vichy
		Lartigue, Pierre	Bibl. littéraire Jacques Doucet

Auteur	Site(s) de conservation	Auteur	Site(s) de conservation
Lautréamont	Bibl. littéraire Jacques Doucet	Rivière, Jacques	BM de Bourges
Léautaud, Paul	Bibl. littéraire Jacques Doucet	Rolland, Romain	BNF
Leiris, Michel	Bibl. littéraire Jacques Doucet	Rollinat, Maurice	BM de Châteauroux
Lequier, Jules	Bibl. universitaire de Rennes	Romains, Jules	BNF
Limbour, Georges	BM du Havre	Rousseau, Jean-Jacques	BM de Lyon ; musée de Montmorency
Lorrain, Jean	BM de Rouen	Roussel, Raymond	BNF
Loti, Pierre	Musée de Rochefort-sur-Mer	Sade,	BM d'Avignon
Louÿs, Pierre	Arsenal ; BM de Châlons-en-Champagne	Donatien Alphonse François	
Mallarmé, Stéphane	Bibl. littéraire Jacques Doucet ; musée Mallarmé	Saint-Exupéry, Antoine de	BNF
Malraux, André	Bibl. littéraire Jacques Doucet	Saint-John Perse	BM d'Aix-en-Provence ; BNF ; bibl. littéraire Jacques Doucet
Martin du Gard, Roger	BNF	Saint-Pol Roux	Bibl. littéraire Jacques Doucet
Maupassant, Guy de	BM de Rouen ; BNF	Saint-Simon, duc de	BNF
Mauriac, François	Bibl. littéraire Jacques Doucet ; BM de Bordeaux	Sainte-Beuve,	Institut de France ; BM de Boulogne-sur-Mer
Maurras, Charles	Archives nationales	Charles Augustin	BM de Lille
Mercœur, Élisabeth	BM de Nantes	Samain, Albert	BM de Lille
Mérimée, Prosper	Institut de France	Sand, George	BNF ; Institut de France ; BM de La Châtre
Merleau-Ponty, Maurice	BNF	Sarraute, Nathalie	BNF
Michelet, Jules	Institut de France	Sartre, Jean-Paul	BNF
Mistral, Frédéric	BM d'Avignon	Schwob, Marcel	BM de Nantes
Montaigne, Michel de	BM de Bordeaux	Stendhal	BM de Grenoble
Montesquieu, C.L. de S.	BM de Bordeaux ; BNF	Suarès, André	Bibl. littéraire Jacques Doucet
Montesquiou, Robert de	BNF	Supervielle, Jules	BNF
Morand, Paul	Institut de France	Toulet, Paul-Jean	BM de Pau
Musset, Alfred de	Institut de France	Tzara, Tristan	Bibl. littéraire Jacques Doucet
Nodier, Charles	Arsenal ; BM de Besançon	Vailland, Roger	BM de Bourg-en-Bresse
Noël, Bernard	Bibl. littéraire Jacques Doucet	Valéry, Paul	BNF ; BM de Sète ; bibl. littéraire Jacques Doucet
Nouveau, Germain	Bibl. littéraire Jacques Doucet	Velter, André	BM de Charleville-Mézières
Pascal, Blaise	BNF	Verlaine, Paul	Bibl. littéraire Jacques Doucet ; BM de Metz
Pavie, Auguste	BM de Dinan	Verne, Jules	BM de Nantes
Pavie, Victor	BM d'Angers	Vialatte, Alexandre	BM de Clermont-Ferrand
Péguy, Charles	Centre Charles Péguy (Ville d'Orléans)	Vigny, Alfred de	Institut de France
Peiresc,	BM de Carpentras	Vilmorin, Louise de	BM de Verrières-le-Buisson ; bibl. littéraire Jacques Doucet
Nicolas-Claude Fabrice de		Zola, Émile	BNF
Pérec, Georges	Arsenal		
Péret, Benjamin	Bibl. littéraire Jacques Doucet ; BM de Nantes		
Pourrat, Henri	BM de Clermont-Ferrand		
Proust, Marcel	BNF		
Queneau, Raymond	BM du Havre		
Racine, Jean	BM de Toulouse		
Régnier, Henri de	Institut de France		
Renard, Jules	Archives départementales de la Nièvre		
Reverdy, Pierre	Bibl. littéraire Jacques Doucet ; BM de Sablé-sur-Sarthe		
Ribemont-Dessaignes, Georges	Bibl. littéraire Jacques Doucet		
Rictus, Jehan	BM de Boulogne-sur-Mer		
Rilke, Rainer Maria	BM de Colmar		
Rimbaud, Arthur	BNF ; BM de Charleville-Mézières ; bibl. littéraire Jacques Doucet		

*. N'ont été pris en compte dans ce tableau que les manuscrits littéraires regroupés dans des ensembles d'une taille significative, et concernant des auteurs connus. Il convient toutefois de rappeler que la majeure partie des manuscrits littéraires conservés dans les collections publiques françaises se présente sous la forme de pièces autographes isolées, dispersées dans des fonds de toute nature, et notamment dans des fonds consacrés à d'autres écrivains (le phénomène est plus particulièrement manifeste lorsqu'il s'agit de correspondances reçues). Pour la seule période du xxe siècle, le Répertoire national des manuscrits littéraires français offrira un recensement complet de ces documents, grâce à un travail de prospection effectué tant auprès des institutions publiques que des principales collections privées accessibles au public (dont celles de l'IMEC).